

Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés



Devenez un électrotechnicien(ne) chargé(e) de la réalisation, de la mise en service et de la maintenance des installations électriques et des réseaux.

Perspectives professionnelles : électricien(ne), électrotechnicien(ne), artisan électricien(ne), installateur(trice) électricien(ne), installateur(trice) domotique, technicien(ne) câbleur(se) réseau informatique, technicien(ne) fibre optique - réseau - cuivre, monteur(se) électricien(ne), tableautier(re), intégrateur(trice) électricien(ne), technicien(ne) de maintenance, de dépannage.

Préparation, réalisation, mise en service, maintenance, communication dans les secteurs d'activité : réseaux (production, stockage, connexion des réseaux, transport, distribution, gestion de l'énergie électrique), infrastructures (aménagements routiers, urbains, des transports, réseaux de communications...) quartiers, les zones d'activité, les éco-quartiers connectés, bâtiments résidentiels, tertiaires, industriels (domotique, VDI, automatismes, Équipements techniques...), industrie (distribution et gestion de l'énergie liées aux procédés, équipements industriels, industries connectées et cyber-sécurisées), systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Poursuite des études : BTS Électrotechnique ou DUT.

.....

Programme : 35 heures de cours par semaine.

Matières techniques et ateliers :

- Électrotechnique,
- Prévention, santé, environnement,
- Mise en service / Maintenance,
- Préparation d'une opération,
- Travaux pratiques / Travaux dirigés.

Matières générales :

- Mathématiques,
- Sciences physiques / Chimie,
- Français,
- Histoire-géographie / Éducation civique,
- Anglais,
- Économie et gestion
- EPS,
- Éducation artistique.

Niveau : IV

Durée :

3 ans (ou 2 ans par équivalence pour les titulaires d'un diplôme de niveau V dans la spécialité comme le CAP PROELEC ou le BEP des métiers de l'électrotechnique)

Nombre d'heures de formation :

16 semaines pour 560 heures par an.

Rythme de l'alternance :

1 semaine au CFA / 1 semaine en entreprise.

Conditions d'inscription :

être âgé(e) de 16 à 25 ans (15 ans sous certaines conditions).

Modalités d'admission :

dossier scolaire, tests écrits (BAC en 3 ans : français, mathématiques, logique. BAC en 2 ans : français, mathématiques, électrotechnique, technologie et anglais), entretien de motivation.



Objectifs : acquérir des compétences professionnelles liées au métier d'électricien, depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales de conversion de l'énergie.

Un contexte professionnel :

entreprises artisanales et industrielles, collectivités et administrations.

Des travaux :

- En chantiers neufs ou de rénovation.
- De mise en service.
- De maintenance.
- De conseil.

Des tâches :

- Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser ou le constituer en cas d'opérations simples.
- Rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations et aux conditions d'exécution.
- Vérifier et compléter si nécessaire la liste des matériels, équipements et outillages nécessaires aux opérations.
- Répartir les tâches en fonction des habilitations, des certifications des équipiers et du planning des autres intervenants.
- Organiser le poste de travail.
- Implanter, poser, installer les matériels électriques.
- Câbler, raccorder les matériels électriques.
- Gérer les activités de son équipe.
- Coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants.
- Mener son activité de manière éco-responsable.
- Réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation.
- Participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation.
- Réaliser une opération de maintenance préventive.
- Réaliser une opération de dépannage.
- Participer à la mise à jour du dossier technique de l'installation.
- Échanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe.
- Conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration.



mise à janvier avril 2017

